

## ANNEXE IX

### TRANSFERT DE PROPRIETE DES ACTIFS

Numéro d'identification du contrat de subvention:
Intitulé de l'action:
Nom du bénéficiaire:
Nom du bénéficiaire local/ de l'entité affiliée locale/du bénéficiaire final de l'action auquel les actifs ont été transférés:

Actifs	Description of l'article (> 5 000 EUR)	Date d'acquisition	Coût d'acquisition en EUR	Date du transfert / commentaires
1.				
2.				
3.				
4.				
Etc.				

Cette liste a été établie afin de se conformer aux articles 2 et 7.5 des conditions générales applicables aux contrats de subvention conclus dans le cadre des actions extérieures de l'UE (annexe II du contrat). La propriété de chaque article décrit a été transférée. Le(s) bénéficiaire(s) local/locaux et/ou l'/les entité(s) affiliée(s) locale(s) et/ou les bénéficiaires finaux sont d'accord sur le contenu de cette liste.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(Bénéficiaire)

Nom et fonction

\_\_\_\_\_  
(Bénéficiaire local/entité affiliée locale/bénéficiaire final de l'action n° 1)  
(Bénéficiaire local/entité affiliée locale/bénéficiaire final de l'action n° 2, etc.)

Nom et fonction

Nom et fonction